



H.E. António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Saint Junien le 6 Octobre 2020

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

Notre société SITCO GROUPE a déjà été membre du Global Compact entre 2009 et 2012. En Septembre 2012, la direction précédente a souhaité stopper cette adhésion pour des raisons financières

Notre société a néanmoins poursuivi ses objectifs depuis 2012 et mis en place de nombreuses actions pour améliorer sa performance RSE et aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous confirmer que **SITCO GROUPE** souhaite à nouveau rejoindre le Global Compact des Nations Unies et soutenir les dix principes concernant le respect des droits de l'Homme et des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de re-adhérer aux ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

SITCO GROUPE fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes.

Nous vous adressons en PJ un rapport RSE sur les 3 dernières années et nous engageons à l'actualiser *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Denis DUFOUR
Directeur Général

SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 091 000 EUROS - SIRET 308 530 260 000 55 - RCS 308 530 260 - APE 1721B - TVA FR 11 308 530 260
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tel. : 05 55 43 05 80 - Fax : 05 55 02 63 32
Mail: sitco@sitco.fr - Web: <https://www.sitco.fr>

